



PERMIS DE CONSTRUIRE

DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		référence dossier
Demande déposée le 22/03/2024 Affichée le 28/03/2024 Complétée le 19/04/2024		N° PC 76298 24 00002
Par : Demeurant :	Monsieur Jacques BENOIST 11 A Rue du Moulin 76400 GANZEVILLE	Destination : habitation
Pour : Sur un terrain sis :	La construction d'un abri de jardin ouvert 11A rue du Moulin	

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GANZEVILLE

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 18/12/2019, modifié les 05/04/2022,
révision allégée approuvée le 12/12/2022,
VU le règlement y afférent et notamment celui de la zone A,
VU la demande de permis de construire susvisée et le projet qui l'accompagne,
VU le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) approuvé le 29.03.2012,
VU le règlement y afférent et notamment celui de la zone grise,
VU l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 05/06/2024,
CONSIDERANT que le projet est situé dans le site inscrit de la Vallée de la Ganzeville,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Le présent permis de construire est accordé à Monsieur Jacques BENOIST pour le projet décrit dans la demande susvisée, selon les plans ci-annexés.

GANZEVILLE, le 15/07/2024

Le Maire,

Jean-Marie CROCHEMORE



PC 76298 24 00002
Date d'export : 15/07/2024
GANZEVILLE
Date de depot : 22/03/2024
Demandeur principal : BENOIST Jacques
Adresse du projet : 11A rue du Moulin
Libelle : arrete_proposition_1_1.pdf